



Élections au Comité National de la Recherche Scientifique 2025 - 2029

FABIO MONTERMINI

SECTION 36 – COLLEGE A1

Après une thèse en sciences du langage obtenue en cotutelle dans les universités de Paris Nanterre et de Bologne (Italie), j'ai été recruté en tant que chargé de recherche au CNRS en 2002 et je suis devenu directeur de recherche en 2012. Depuis mon recrutement, je fais partie de l'UMR Cognition, Langues, Langage, Ergonomie (CLLE) à Toulouse, dont j'ai été directeur adjoint entre 2010 et 2014. Dans mes recherches, je m'intéresse principalement à la morphologie, à l'évolution et à la structuration du lexique. Tout en ayant eu une formation de linguiste théorique, j'ai toujours pratiqué une linguistique empirique, fondée sur des bases de données importantes, et je me suis de plus en plus orienté vers des analyses quantitatives, d'un côté, et plus récemment vers des méthodes expérimentales, prenant en compte des données comportementales et physiologiques. Étant membre d'un laboratoire interdisciplinaire en sciences du langage, psychologie et sciences cognitives, je crois fortement en la collaboration scientifique entre disciplines, approches et méthodes. Au-delà de mes activités de recherche, je suis fortement impliqué dans l'enseignement, puisque j'assure des cours de morphologie à l'Université de Toulouse Jean Jaurès à tous les niveaux de la L2 au M2 depuis 2004. Membre nommé (d'abord titulaire et actuellement suppléant) du CNU de la section 07 depuis 2016, je possède également une bonne expérience dans l'évaluation des activités académiques.

Dans mon travail, j'ai toujours défendu une vision de la science **libre, ouverte et inclusive**, des valeurs que je souhaite porter au sein du Comité National de la Recherche Scientifique.

En particulier, si je suis élu, je défendrai :

- une **section ouverte** à la pluralité des sujets, des orientations théoriques et des méthodes ;
- un **recrutement de qualité**, qui donne à tout le monde et à tous les laboratoires les mêmes chances, et qui permette de répondre à l'évolution de nos disciplines tout en garantissant cette pluralité ;
- une **évaluation transparente et juste** des chercheurs et chercheuses et des laboratoires, fondée sur des critères qualitatifs plutôt qu'uniquement quantitatifs ;
- une **science plurielle et collaborative**, pluri- et interdisciplinaire, qui reconnaisse la plus-value d'une collaboration entre chercheurs d'horizons différents ;
- un **financement** de la recherche publique, seule garantie d'une science libre et innovante, **équitable** et à la **hauteur** des ambitions des laboratoires ;
- des **laboratoires ouverts** sur l'université et vers la société civile ; une interaction forte avec l'enseignement universitaire à tous les niveaux ; l'implication de tous et toutes (étudiant.e.s, doctorant.e.s, personnels non permanents, administratifs et techniques) dans la vie des laboratoires ;
- le développement et la généralisation des pratiques de **science éthique, ouverte** et la diffusion gratuite des résultats de la recherche.

Je vous invite à voter pour moi et pour les candidats soutenus par la Cfdt Recherche EPST, en particulier pour **Brigitte PAKENDORF et Thierry POIBEAU** du même collège que moi afin de défendre l'ensemble des personnels de l'ESR, tous corps et statuts confondus.

VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LES CANDIDATS SOUTENUS PAR LA Cfdt RECHERCHE EPST



Élections au Comité National de la Recherche Scientifique 2025 - 2029

Vous allez élire vos représentantes et représentants au Comité National dans un contexte de profondes transformations du système de recherche et d'enseignement supérieur.

Soutenus par la **CFDT Recherche EPST**, syndicat de toutes les catégories de personnel, nous nous engageons à :

- **Défendre les intérêts de toutes et tous** (chercheurs, ingénieurs, techniciens, administratifs) et promouvoir l'égalité professionnelle.
- **Renforcer la collégialité** en associant chaque métier à la conduite de la recherche.
- **Écouter et informer** l'ensemble de la communauté scientifique.
- **Préserver le sens** de notre activité dans un cadre législatif en mutation.
- **S'opposer aux "Keylabs"** et défendre une recherche publique diversifiée et collaborative.
- **Promouvoir une évaluation qualitative** plutôt que strictement quantitative.
- **Mener notre mandat en toute indépendance**, en coopération avec les autres élues de la section.

La **CFDT Recherche EPST** réclame :

- Une **évaluation des laboratoires et de leur personnel par le Comité National**, ainsi que la présence d'élus (y compris ingénieurs et techniciens) dans les Comités de visite de l'HCERES.
- Le **rejet des Keylabs**, qui concentrent les financements au détriment de la diversité et de la pluralité des recherches.
- Une **meilleure répartition des crédits publics**, avec un soutien de base conséquent aux laboratoires et une évaluation a posteriori.
- La **réduction de la charge administrative**, conséquence du recours abusif aux projets financés sur appels à projets.

Le personnel de l'ESR reste le plus défavorisé de la fonction publique en termes de carrière et de rémunération. Cela doit changer ! Nous revendiquons :

- La **revalorisation des grilles indiciaires** et l'augmentation des taux de promotion pour tous les corps des EPST et de l'Enseignement supérieur.
- Un **parcours de carrière** intégrant au moins deux grades, avec une évolution rapide pour les chercheurs.
- Le **transfert primes-points**, pour inclure une partie des primes dans le traitement indiciaire (meilleur calcul de la retraite).
- L'**égalité femmes-hommes** dans les promotions, l'accès aux postes à responsabilité et l'attribution des primes.
- La **suppression des CPJ**, qui introduisent une inégalité de recrutement et de traitement.
- Un **accès à la classe de CRHC** qui ne bloque pas celui au corps des Directeurs de Recherche.
- Le **décontingement de la HEB** et l'**allongement de la grille à la HEC** pour les CRHC et les IRHC.
- L'**attribution de la prime C3 (RIPEC)** à tous les chercheurs ayant reçu un avis favorable lors de leur évaluation.

Nous exigeons aussi :

- Le **remplacement systématique** de tous les départs par des emplois permanents non mutualisés.
- La **limitation des CDD** et des "CDI de projet" pour éviter la précarisation.
- Une **prise en charge respectueuse** des personnels en souffrance, avec une vigilance accrue sur les risques psychosociaux.

Notre objectif est de créer les conditions d'une recherche citoyenne, durable et responsable, privilégiant l'emploi pérenne et respectant ses personnels.

En votant pour les candidates et candidats **CFDT Recherche EPST**, vous choisissez des élues à vos côtés pour défendre l'ensemble des personnels de l'ESR, tous corps et statuts confondus.